

ANNEXE I - DISPENSES ET EQUIVALENCES

Le titulaire d'une ou des qualifications mentionnées ci-dessous est dispensé de la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation et/ou des exigences préalables à la mise en situation pédagogique en structure et/ou des exigences préalables requises pour accéder à l'examen et/ou obtient de droit les unités de compétences (UC) du brevet professionnel polynésien d'éducateur sportif, mention « triathlon et disciplines enchaînées », selon le tableau ci-après :

	Dispense des exigences préalables à l'entrée en formation	Dispense des exigences préalables à la mise en situation pédagogique en structure (EPMSP)	Dispenses des exigences préalables d'accès à l'examen	UC1 Être capable de participer au fonctionnement de la structure	UC2 Être capable de conduire un projet d'action	UC3 Être capable de préparer une action d'animation	UC4 Être capable d'encadrer un groupe dans la mention	UC5 Être capable de conduire une action éducative dans la mention	UC6 Être capable de conduire un cycle de perfectionnement sportif dans la mention
Licence STAPS APAS ou EM ou ES				X	X	X			
Licence STAPS APAS + BNSSA ⁽¹⁾ + BF2 ⁽²⁾	X	X	Uniquement de la production du B.F.3	X	X	X	X		
Licence STAPS EM + BNSSA ⁽¹⁾ + BF2 ⁽²⁾	X	X	Uniquement de la production du B.F.3	X	X	X	X	X	
Licence STAPS ES + BNSSA + BF2 ⁽²⁾	X	X	Uniquement de la production du B.F.3	X	X	X	X		X
BF3 ⁽²⁾		X					X		
BF4 ⁽²⁾		X					X		X
Tout diplôme conférant le titre de MNS ⁽³⁾ + UCC « triathlon »		X	Uniquement de la production du B.F.3	X	X	X	X	X	
Tout diplôme conférant le titre de MNS ⁽³⁾ + BF2 ⁽²⁾		X	Uniquement de la production du B.F.3	X	X	X			
Tout diplôme conférant le titre de MNS ⁽³⁾ ou BPJEPS APT ou AC		X		X	X	X			

	Dispense des exigences préalables à l'entrée en formation	Dispense des exigences préalables à la mise en situation pédagogique en structure (EPMSP)	Dispenses des exigences préalables d'accès à l'examen	UC1 Être capable de participer au fonctionnement de la structure	UC2 Être capable de conduire un projet d'action	UC3 Être capable de préparer une action d'animation	UC4 Être capable d'encadrer un groupe dans la mention	UC5 Être capable de conduire une action éducative dans la mention	UC6 Être capable de conduire un cycle de perfectionnement sportif dans la mention
DEJEPS « Natation course » ou « Athlétisme et disciplines associées » ou « Cyclisme traditionnel »				X	X	X			
DEJEPS « Natation course » ou « Athlétisme et disciplines associées » ou « Cyclisme traditionnel », + BF2 ⁽²⁾		X	Uniquement de la production du B.F.3	X	X	X	X		

⁽¹⁾ assorti, le cas échéant, de l'attestation de la vérification de maintien des acquis

⁽²⁾ délivré par la Fédération tahitienne de triathlon ou la Fédération française de triathlon

⁽³⁾ à jour de révision quinquennale

Abréviations : STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives / APAS - Activité physique adaptée et santé / EM - Éducation et motricité / ES - Entraînement sportif / BNSSA - Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique / BF - Brevet fédéral / MNS - Maître-nageur sauveteur / BPJEPS - Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport / UCC - Unité capitalisable complémentaire / APT - Activités physiques pour tout / AC - Activités du cyclisme / DEJEPS - Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.